



## **Informations sur votre traitement par Kérendia (finérénone)**

Cher(e) Patient(e),

Votre médecin vous a prescrit le **Kérendia (finérénone)**, un médicament qui joue un rôle clé dans la protection de vos reins, notamment en cas de maladie rénale avec **protéinurie** (présence de protéines dans les urines). Il fait partie des trois piliers médicamenteux de la protection rénale .

Voici ses principaux avantages :

- **Protection rénale** : Le Kérendia agit en bloquant des récepteurs spécifiques qui contribuent à la dégradation des reins, réduisant ainsi le risque de progression de votre maladie rénale.
- **Réduction de la protéinurie** : Il aide à diminuer la quantité de protéines perdue dans les urines, ce qui protège vos reins sur le long terme.
- **Complément aux autres traitements** : Il s'utilise en **3<sup>e</sup> pilier**, en plus des médicaments comme les inhibiteurs du SRAA (ex. : IEC ou ARA2) et les gliflozines, pour une protection optimale.

**En cas de maladie aiguë (ex. : gastro-entérite, déshydratation, chute de tension) :**

Il est recommandé d'**arrêter temporairement** le Kérendia si vous présentez des signes de déshydratation (vomissements, diarrhée sévère) ou une baisse importante de votre tension artérielle. Reprenez-le uniquement après avis médical, une fois votre état stabilisé.

N'hésitez pas à contacter votre médecin ou votre pharmacien pour toute question.

Bien cordialement,